

Quatre-vingt-quatrième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 17 janvier 2024 à 16 h 30.

**PRÉSENCES**

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Adjointe administrative de direction	Mme Isabelle Pellerin

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

**MOT DE BIENVENUE**

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2024-01-0591**

**ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-01-0592**

**PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2023**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 13 décembre 2023, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 13 décembre 2023 est accepté avec une correction au niveau du nom de la compagnie en relations publiques et communication « Consulat RP Affaires publiques ».

Adoptée à l'unanimité.

**FONDS FLI / FLS / FSE**

**2024-01-0593**

**CORPO MONT-HAM**

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 17 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLS Régulier au montant de 100 000 \$, sur le montant réel pour les 7 prochaines années.

Adoptée à l'unanimité.

## **ADMINISTRATION**

**2024-01-0594**

### **DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'ESTRIE**

CONSIDÉRANT la correspondance du ministère de la Famille datée du 19 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que la Loi 9, modifiant la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LQ 2022, c 9) sanctionnée le 12 avril 2022, prévoit la constitution par le ministre d'un comité consultatif régional (CCR) pour chacun des territoires qu'il détermine, afin de le conseiller sur les besoins de services de garde éducatifs à l'enfance et les priorités de développement de ces services sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Loi prévoit également que le CCR doit être composé, entre autres, d'une personne désignée pour chacune des municipalités régionales de comté du territoire concerné;

CONSIDÉRANT que les membres des CCR sont nommés pour des mandats de cinq ans, qu'ils doivent habiter ou travailler sur le territoire qu'ils représentent et ils doivent détenir une connaissance fine des besoins et des réalités de leur territoire;

CONSIDÉRANT que le poste représentant désigné pour la MRC des Sources est vacant au sein du CCR du territoire de l'Estrie avec le changement de poste de Mme Johanie Laverdière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

DE DÉSIGNER Mme Mélissa St-Amour comme représentante au comité consultatif régional de l'Estrie pour représenter la MRC des Sources.

Adoptée à l'unanimité.

## **RATIFICATION DES DÉPENSES**

### **IMMEUBLE 309, RUE CHASSÉ, VAL-DES-SOURCES (MRC)**

**2024-01-0595**

### **RATIFICATION DES DÉPENSES 309, RUE CHASSÉ – 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

### Dépenses d'entretien immeuble 309, rue Chassé

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-10-01	Maheu&Maheu Inc.	309 Chassé - Service de gestion parasitaire octobre et novembre 2023	77,34 \$
2023-10-06	Plomberie BRP inc.	309 Chassé - Appel de service - 309	425,68 \$
2023-10-20	Filtr-Action Inc.	309 Chassé - Ajouter une valve au système - 309 chassé	176,07 \$
2023-10-23	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	4,11 \$
2023-10-24	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	154,79 \$
2023-10-25	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	10,52 \$
2023-10-30	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	220,91 \$
2023-10-31	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	9,58 \$
2023-10-31	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Changer fixtures - 309 Chassé	1 678,20 \$
2023-10-31	NSW Contrôle Inc.	309 Chassé - Air climatisé	1 491,42 \$
2023-11-02	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	9,58 \$
2023-11-03	Visa Desjardins	309 Chassé - Amazon - Nettoyeur de canalisation électrique	203,38 \$
2023-11-05	Jocelyn Létourneau	309 Chassé - Visite du 309 chassé	505,56 \$
2023-11-06	Gestion 2000 enr.	309 Chassé - Déneigement 2023-2024	1 483,00 \$
2023-11-06	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	34,02 \$
2023-11-10	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	6,36 \$
2023-11-13	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	4,00 \$
2023-11-16	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	18,29 \$
2023-11-16	Jean Marceau	309 Chassé - Travaux de peinture	1 614,00 \$
2023-11-16	Jean Marceau	309 Chassé - Travaux de peinture et plâtrage	150,00 \$
2023-11-21	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	3,24 \$
2023-11-22	Ville de Val-Des-Sources	309 Chassé - Écocentre - Vidange de matériaux secs	15,00 \$
2023-11-22	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Branchement lave-vaisselle, fil réseau	1 316,72 \$
2023-11-22	Climcô Service inc.	309 Chassé - Appel de service - Thermostat	616,89 \$
2023-11-30	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Appel de service - Fournaise	105,15 \$
2023-12-01	Maheu&Maheu Inc.	309 Chassé - Service de gestion parasitaire déc.2023 et janv. 2024	79,65 \$
2023-12-01	KONE INC	309 Chassé - Contrat ascenseur déc 2023 à fév. 2024	559,45 \$
2023-12-11	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	7,33 \$
2023-12-13	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	9,93 \$
2023-12-14	Isabelle Pellerin	309 Chassé - Remboursement dépenses déc. 2023	20,15 \$
2023-12-18	Climcô Service inc.	309 Chassé - Appel de service - Transformateur 600v	374,12 \$
2023-12-19	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	10,52 \$
2023-12-21	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	599,25 \$
2023-12-29	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - quincaillerie	21,11 \$
			<b>12 015,32 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble du 309, rue Chassé à Val-des-Sources, du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023, au montant de 12 015,32 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-01-0596****RATIFICATION DES DÉPENSES 309, RUE CHASSÉ – GYMA21 – 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources – Gym A21, ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

### Dépenses d'entretien immeuble 309, rue Chassé – GYM A21

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-11-01	Brandsource Ameublement	Lave-vaisselle GYM A21	611,72 \$
			<b>611,72 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble du 309, rue Chassé à Val-des-Sources – GYM A21, du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023, au montant de 611,72 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**IMMEUBLE 600, RUE GOSSELIN, WOTTON (POSTE DE POLICE SQ)****2024-01-0597****RATIFICATION DES DÉPENSES 600, RUE GOSSELIN – 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

### Dépenses d'entretien immeuble 600, rue Gosselin

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-09-27	Vivaco Groupe Coopératif	SQ - Bâtiment	89,44 \$
2023-09-29	Portes Promax	SQ - Entretien annuel des portes - 600 rue Gosselin	178,75 \$
2023-10-01	Maheu&Maheu Inc.	SQ - Service de gestion parasitaire octobre et novembre 2023	95,48 \$
2023-10-03	Vivaco Groupe Coopératif	SQ- Bâtiment	30,36 \$
2023-10-03	RÉGULVAR inc.	SQ - Contrat d'entretien	2 900,00 \$
2023-10-04	Vivaco Groupe Coopératif	SQ - Bâtiment	12,52 \$
2023-10-05	Vivaco Groupe Coopératif	SQ - Bâtiment	71,27 \$
2023-10-06	Plomberie BRP inc.	SQ - Appel de service plomberie	200,00 \$
2023-10-12	Climcô Service inc.	SQ - Entretien préventif	459,43 \$
2023-11-29	SIB Électrique Inc.	SQ - Remplacer cadran fréquence	1 003,40 \$
2023-12-01	Maheu&Maheu Inc.	SQ - Service de gestion parasitaire déc.2023 et janv. 2024	95,48 \$
			<b>5 136,13 \$ \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton, du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023, au montant de 5 136,13 \$.

Adoptée à l'unanimité.

### IMMEUBLE 12, ROUTE 116, DANVILLE

**2024-01-0598**

#### **RATIFICATION DES DÉPENSES 12, ROUTE 116 – 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116 à Danville ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de *la Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1];

### Dépenses d'entretien immeuble 12, route 116

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2023-10-31	Hémond Itée	12 – rte 116 – Déneigement	692,92 \$
			<b>692,92 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116, à Danville, du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023, au montant de 692,92 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**BÂTISSE 39, RUE DÉPÔT, DANVILLE ET ROUTE VERTE****2024-01-0599****RATIFICATION DES DÉPENSES 39, RUE DÉPÔT – 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt à Danville ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

<b>Dépenses d'entretien immeuble 39, rue Dépôt</b>			
<b>Date</b>	<b>Fournisseur</b>	<b>Détail</b>	<b>Montant</b>
2023-10-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - téléphone, internet octobre 2023	32,72
2023-10-31	Gouttières A. Champoux inc.	39 Dépôt - Fourniture et installation gouttières	2 545,94
2023-10-31	Hémond ltée	39 Dépôt - déneigement 2023-24	839,90
2023-11-01	Vivaco Groupe Coopératif	39 Dépôt - Quincaillerie	18,35
2023-11-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - téléphone, internet novembre 2023	83,89
2023-11-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - téléphone, internet décembre 2023	83,89
2023-11-27	Hydro-Québec	39 Dépôt - Électricité 28 sept. au 24 nov. 2023	698,02
			<b>4 302,71 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt, à Danville, du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023, au montant de 2 207,34 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-01-0600****RATIFICATION DES DÉPENSES DE LA ROUTE VERTE – 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la MRC des Sources est gestionnaire de la Route verte suite au retrait du mandat au Comité touristique des Sources;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de la Route verte ont été faites pendant l'année 2023 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

<b>Dépenses d'entretien Route verte</b>			
<b>Date</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Détail</b>	<b>Montant</b>
2023-09-28	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	149,06 \$
2023-10-02	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	41,97 \$
2023-10-02	Dépanneur Danville	R-V - Essence	60,81 \$
2023-10-05	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	26,43 \$
2023-10-05	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	234,41 \$
2023-10-11	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	30,17 \$
2023-10-15	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	R-V - Cotisation 2023-2024	577,43 \$
2023-10-17	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	68,77 \$
2023-10-18	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	22,75 \$
2023-10-18	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	36,83 \$
2023-10-19	Dépanneur Danville	R-V - Essence	28,49 \$
2023-10-23	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	101,85 \$
2023-10-24	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	41,24 \$
2023-10-24	Distribution BSH	R-V - Vadrouille	39,31 \$
2023-10-25	Dépanneur Danville	R-V - Essence	27,39 \$
2023-10-26	Gabriel Couture et Fils Itée	R-V - quincaillerie	60,87 \$
2023-11-07	Enseignes A-Gagnon	R-V - Panneaux fermeture piste cyclable	472,44 \$
2023-11-21	COPERNIC	R-V - Travaux pour installation cube Morency	4 229,30 \$
2023-12-01	Vivaco Groupe Coopératif	R-V - Quincaillerie/Outils	684,43 \$
			<b>6 933,95 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses de la Route verte du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023, au montant de 6 933,95 \$.

Adoptée à l'unanimité.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

##### **2024-01-0601**

#### **EMBAUCHE DE MME CATHERINE LÉGARÉ-PELLETIER, CHARGÉE DE PROJET EN DÉVELOPPEMENT COLLABORATIF**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre  
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de Mme Catherine Légaré-Pelletier, à titre de chargée de projet en développement collaboratif, à compter du 15 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

**DÉPART DU COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DISCUSSION SUR LE POSTE À VENIR**

Les membres du comité administratif sont informés du départ du coordonnateur en sécurité publique, M. Jérémie Parent, et conviennent d'avoir une réflexion de niveau local pour ensuite voir quels seraient les besoins de niveau régional pour les supporter dans les différentes obligations de prévention de ce service.

En lien avec la présentation qui a été faite le 10 janvier dernier par le ministère de la Sécurité publique sur le volet incendie, les élus demandent à obtenir la présentation PowerPoint. Le directeur général et greffier-trésorier va l'obtenir et la faire suivre aux élus.

**2024-01-0602**

**OFFRE DE SERVICE DE M. BENOÎT LÉVESQUE - RH**

CONSIDÉRANT que les membres du comité administratif avaient été avisés de la demande d'un mandat à M. Benoît Lévesque, dans le but d'obtenir un portrait de l'appréciation de la performance;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'offre de service de M. Benoît Lévesque, en trois phases : entrevues individuelles, questionnaire d'appréciation des pairs, des collègues et des subordonnées et dépôt du rapport synthèse et d'un plan de développement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'offre de service de M. Benoît Lévesque, au montant de 9 570 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**VARIA**

Aucun autre sujet.

**2024-01-0603**

**FIN DE LA RENCONTRE**

Le conseiller M. Pierre Therrien propose la levée de la séance à 17 h 05.

Adoptée à l'unanimité.

---

Hugues Grimard  
Préfet

---

Frédéric Marcotte  
Directeur général et greffier-trésorier